

**ORIGINAL**

**Banque Centrale de Djibouti (BCD)**

**Rapport d'audit sur les états financiers annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

**Ernst & Young, S.A.**



**EY**

**Building a better  
working world**



Ernst & Young  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

Tel. : +225 20 30 60 50 / 20 21 11 11  
Fax. : +225 20 21 12 59  
E-mail: eyci@ci.ey.com  
www.ey.com/afrique\_francophone



Banque Centrale de Djibouti  
BCD  
BP 2118  
Djibouti

Abidjan, le 16 juillet 2019

## Rapport d'audit sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le hors-bilan, le compte de résultat au 31 décembre 2018, ainsi que les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti, qui sont décrites en annexe.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'Institution conformément au Code de déontologie des professionnels comptables publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités du Gouverneur, du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de la Banque Centrale relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels sont établis par le Gouverneur de la Banque et approuvés par le Conseil d'Administration.

Le Gouverneur de la Banque est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Gouverneur de la Banque d'évaluer la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf s'il y a une intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque Centrale de Djibouti.

## Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes « ISA » et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les états financiers annuels, et apprécions si les états financiers annuels reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles d'éthique pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures de sauvegarde appliquées.

Ernst & Young, S.A.

  
Arielle-Inès Séri Bamba  
Expert-Comptable Diplômée  
Associée

ACTIFS	MONTANT		VARIATION		PASSIFS	MONTANT		VARIATION	
	2017	2018	en C.A	en %		2017	2018	en C.A	en %
<b>CREANCES SUR L'ETRANGER</b>	105 642 742 587	85 847 277 642	19 795 464 945	-18,7%	EMISSION	40 858 019 570	41 552 084 020	694 064 450	1,7%
Caisse devises	13 887 631	464 520 879	450 633 248	3244,9%	Billets et Pièces	40 858 019 570	41 552 084 020	694 064 450	1,7%
Banque de France, compte courant	31 256 120	45 372 360	14 116 240	45,2%	ENGAGEMENTS EXTERIEURS	14 572 438 812	13 121 091 904	1 451 346 908	-10,0%
Quotepart au FMI	8 048 580 000	7 860 006 000	188 574 000	-2,3%	Comptes au FMI	10 732 077 665	9 370 618 539	1 361 459 126	-12,7%
Avoir en DTS en FMI	190 339 299	423 956 859	233 617 560	122,7%	Allocations DTS	3 836 525 740	3 746 637 958	89 887 782	-2,3%
Comptes Citibank	37 961 785 800	37 843 042 992	118 742 808	-0,3%	Participation au capital du FMA	3 833 407	3 833 407	-	0,0%
Réserve Fédérale, compte courant	59 396 893 737	37 404 508 876	21 992 384 861	-37,0%	FONDS DE RESERVE	2 523 588	2 523 588	-	0,0%
Natixis Paris	-	22 078 166	22 078 166	0,0%	CPTES CREDITEURS ORGA. INTER.	16 786 575	167 946 566	151 159 991	900,5%
Crown Bank London	-	1 783 791 510	1 783 791 510	-	CPTES CREDITEURS DE L'ETAT	8 974 225 347	5 196 838 590	3 777 386 757	-42,1%
<b>CREANCES SUR LES BANQUES</b>	2 252 694 380	1 530 019 251	722 675 129	-32,1%	Compte courant / Trésor national	1 028 680 231	975 846 346	52 833 885	-5,1%
Comptes à termes	1 382 943 666	1 391 946 398	9 002 732	-32,1%	Comptes de souscription FMI	7 945 545 116	4 220 992 244	3 724 552 872	-46,9%
Comptes à régulariser des banques	869 750 714	138 072 853	731 677 861	0,7%	Autres comptes de l'Etat	45 103 232 388	26 507 181 009	18 596 051 379	-41,2%
<b>CREANCES SUR L'ETAT</b>	3 975 087 360	2 781 552 312	1 193 535 048	-30,0%	SOMMES A AFFECTER / PASSIF	279 259 157	11 259 429	267 999 728	-96,0%
Concours du F.M.I à l'Etat	3 975 087 360	2 781 552 312	1 193 535 048	-30,0%	COMPTES D'ENCAISSEMENT	-	-	-	-
Comptes à régulariser du Trésor	-	-	-	-	ETAT. IMPOT A PAYER	-	-	-	-
Avances sur résultat	-	-	-	-	DETTES FISCALES	9 763 955	316 111 912	306 347 958	3137,5%
<b>AUTRES CREANCES</b>	271 598 919	-	271 598 919	-100,0%	CREDITEURS DIVERS	41 062 539	52 822 295	11 759 756	28,6%
DEBITEURS DIVERS	97 132 491	149 672 054	52 539 563	54,1%	COMTE DE REGULARISATION	125 001 202	140 597 991	15 596 789	12,5%
COMPTES DE REGULARISATION	12 621 376	9 439 902	3 181 474	-25,2%	RESERVE MOBILIERE	60 000 000	60 000 000	-	0,0%
ETAT-AVANCE S/DIVID. A PAYER	-	-	-	-	RESERVE IMMOBILIERE	310 000 000	310 000 000	-	0,0%
COMTE DE REGLEMENTS	-	-	-	-	RESERVE DE REEVALUATIONS	44 712 193	44 712 193	-	0,0%
COMTE D'ENCAISSEMENT	-	-	-	-	RESERVES	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS	608 944 650	577 343 511	31 601 139	-5,2%	PROVISIONS POUR INVEST.	400 000 000	400 000 000	-	0,0%
Terrains	71 406 000	71 406 000	-	0,0%	CAPITAL	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation	112 057 382	451 094 821	339 037 439	302,6%	FONDS DE STABILISAT° DE CHANGE	2 186 143 750	2 186 143 750	-	0,0%
Immeuble d'habitation	31 196 767	25 846 542	5 350 225	-17,1%	REPORT A NOUVEAU	135 025 857	122 347 312	12 678 545	-9,4%
Matériel et mobilier d'exploitation	17 866 219	24 982 713	7 116 494	39,8%	RESULTAT EN INSTANCE	12 678 545	948 338 737	935 660 193	7379,9%
Matériel et mobilier d'habitation	4 965 051	3 784 704	1 180 347	-23,8%	D'APPROBATION	-	-	-	-
Immobilitations en cours	371 008 500	228 731	371 008 500	-100,0%	TOTAL	112 860 821 763	90 895 304 672	21 965 517 091	-19,5%
Immobilitations incorporelles	444 731	-	216 000	-48,1%					
<b>TOTAL</b>	112 860 821 763	90 895 304 672	21 965 517 091	-19,5%					



CHARGES	MONTANT		VARIATION		PRODUITS	MONTANT		VARIATION	
	2017	2018	en C.A	en %		2017	2018	en C.A	en %
<b>DEPENSES D'ADMINISTRATION</b>	<b>884 965 779</b>	<b>587 662 662</b>	<b>-</b>	<b>-33,6%</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>792 984 350</b>	<b>1 515 299 701</b>	<b>722 315 351</b>	<b>91,1%</b>
Frais d'émission	291 433 006	1 910 943	-	-99,3%	Intrêts sur fonds placés à l'étranger	786 797 330	1 502 111 256	715 313 726	90,9%
Frais de personnel	287 207 686	312 080 631	-	8,7%	Intrêts sur quote-part en DTS	798 804	2 744 057	1 945 253	245,5%
T.F.S.E	80 963 658	72 117 881	-	-10,9%	Intrêts sur avoirs en DTS	5 388 016	10 444 388	5 056 372	93,8%
Transports et déplacements	17 427 745	24 388 180	-	39,9%	<b>BENEFICE DE CHANGE</b>	<b>250 992 557</b>	<b>342 446 172</b>	<b>91 453 615</b>	<b>36,4%</b>
Frais divers de gestion	205 674 459	175 029 992	-	-14,9%	<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>71 363 238</b>	<b>85 475 808</b>	<b>14 112 570</b>	<b>19,8%</b>
Impôts	2 259 225	2 135 035	-	-5,5%	Commissions d'émission	61 912 856	67 365 227	5 452 371	8,8%
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>20 707 063</b>	<b>38 272 125</b>	<b>17 565 062</b>	<b>84,8%</b>	Autres commissions	6 755 012	12 508 219	5 753 207	85,2%
Intrêts sur utilisation allocation DTS	18 628 750	35 882 114	17 253 364	92,6%	Pénalités sur découverts bancaires	2 695 370	5 602 362	2 906 992	107,9%
Frais divers FMI	109 403	64 148	-	-45,25%	Revenus des immenthées	-	-	-	-
Frais bancaires divers	1 968 910	2 325 863	356 953	18,1%	<b>TOTAL</b>	<b>1 115 340 145</b>	<b>1 943 221 681</b>	<b>827 881 536</b>	<b>74,2%</b>
<b>PERTES DE CHANGE</b>	<b>176 168 091</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>					
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS	34 809 682	50 861 879	16 052 197	46,1%					
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-	-	-	-					
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 310 470</b>	<b>1 266 425 015</b>	<b>1 267 735 485</b>	<b>-96739,0%</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>1 115 340 145</b>	<b>1 943 221 681</b>	<b>827 881 536</b>	<b>74,2%</b>					
<b>PERTES</b>	<b>IMONTANT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>VARIATION</b>	<b>en %</b>	<b>PROFITS</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>VARIATION</b>	<b>en %</b>
Impôt sur les Bénéfices	4 226 182	316 112 913	311 886 731	7379,9%	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 310 470	1 266 425 015	1 267 735 485	-96739,0%
PERTE sur Exercice antérieur	-	12 958 624	12 958 624	7379,9%	PROFITS EXCEPTIONNELS	11 277 662	10 985 259	292 403	-2,6%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>12 678 545</b>	<b>948 338 737</b>	<b>935 660 193</b>	<b>7379,9%</b>	PROFITS SUR EX. ANTERIEURS	6 937 334	-	6 937 334	-
<b>TOTAL</b>	<b>16 904 726</b>	<b>1 277 410 274</b>	<b>1 260 505 548</b>	<b>7456,5%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 904 726</b>	<b>1 277 410 274</b>	<b>1 260 505 548</b>	<b>7456,5%</b>



**BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI**

**HORS BILAN COMPARE 2017-2018**

**CONFIDENTIEL**

**MONTANT EN FDJ**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT		VARIATION		ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT		VARIATION	
	2017	2018	en C.A	en %		2017	2018	en C.A	en %
<i>Cerificats échus le 15/07/97 en DJF</i>	2 275 000 000	2 275 000 000	-	0,0%	<i>Cerificats souscrits en DJF</i>	2 275 000 000	-	0,0%	-
<i>Cerificats échus le 15/07/97 en USD</i>	295 016 000	295 016 000	-	0,0%	<i>Cerificats souscrits en USD</i>	295 016 000	-	0,0%	-
<i>Comptes réciproques BIRD</i>	98 537 000	98 537 000	-	0,0%	<i>Comptes réciproques BIRD</i>	98 537 000	-	0,0%	-
<i>Comptes réciproques AID</i>	30 871 000	30 871 000	-	0,0%	<i>Comptes réciproques AID</i>	30 871 000	-	0,0%	-
<i>Comptes réciproques BID</i>	30 000 000	30 000 000	-	0,0%	<i>Comptes réciproques BID</i>	30 000 000	-	0,0%	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 729 424 000</b>	<b>2 729 424 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 729 424 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



# Notes annexes aux états financiers

## 1. Informations générales sur la Banque Centrale de Djibouti (BCD)

### 1.1. Cadre juridique et financier

#### STATUT JURIDIQUE

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) est un établissement de droit public doté d'une autonomie administrative et financière et régi par ses statuts. Ces statuts sont contenus dans la loi n° 118/AN/11/6ème L du 22 janvier 2011.

La Banque, les transactions et opérations relatives à son objet et à son fonctionnement ainsi que les bénéfices qui en résultent sont soumis à tous les impôts, droits et taxes.

Son capital social est de DJF 400 millions, entièrement libéré et détenu par l'État Djiboutien, actionnaire unique.

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) ne comprend qu'une agence située à son siège social sis au Boulevard Cheikh Osman à Djibouti-ville.

### 1.2. Système d'émission du Franc Djibouti (DJF) : le Currency Board

Le système d'émission du Franc Djibouti (DJF) est de type « Currency board » ou « Caisse d'émission » qui est basé sur un principe simple : chaque Franc Djibouti émis par la Banque Centrale de Djibouti doit être couvert par sa contre-valeur en Dollar US. Pour constituer cette couverture qui permet de garantir la convertibilité du DJF en monnaies étrangères convertibles, la BCD doit détenir des valeurs en emploi ou en représentation de la contre valeur en USD des DJF émis. L'article 20 des statuts de la BCD détermine les valeurs pouvant être détenues (or, devises, concours au FMI, DTS, etc.).

### 1.3. Parité du Franc Djibouti

A la création du Franc Djibouti, le 20 mars 1949, 1 Franc Djibouti (DJF) était égal à un Franc Français (FRF) qui représentait 4,14507 mg d'or, compte tenu des parités FRF/USD et USD/or. Toutefois, dans la mesure où le système d'émission garantissait la monnaie plutôt par rapport au dollar, la parité du DJF était exprimée en USD au cours de 214,392 DJF pour 1 USD. Ce rapport était obtenu sur la base de la valeur du DJF en or découlant de sa parité fixe avec le franc français. En raison de la dévaluation du dollar intervenue en 1971, l'on a enregistré deux réajustements du cours du DJF en USD, le 18 décembre 1971 et le 13 février 1973. Pour stabiliser ce cours, la parité fixe du DJF est établie depuis le 13 février 1973 au taux de 1 USD = 177,721 DJF.

Ainsi, la parité entre le DJF et les monnaies autres que le Dollar US est déduite de la parité entre le dollar et ces dernières.

### 1.4. Administration et gestion de la Banque Centrale de Djibouti

Les organes d'administration, de direction et de surveillance de la Banque sont respectivement le Conseil d'Administration, le Comité d'Audit et le Gouverneur.





Les statuts ont fixé à six (6) le nombre des membres du Conseil d'Administration autres que le Gouverneur.

Tous les membres du Conseil d'Administration sont nommés par décret.

Le Gouverneur est nommé par décret présidentiel pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. Les autres membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un mandat de quatre ans renouvelable.

La direction et l'administration courante des affaires de la Banque sont assurées par le Gouverneur qui exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas dévolus au conseil d'administration qui peut aussi consentir des délégations de pouvoir au Gouverneur.

## **1.5. Contrôle de la Banque**

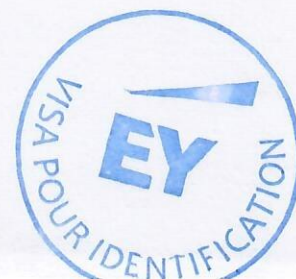
### *Contrôle interne*

Le Contrôle Interne de la Banque est assuré par un département de contrôle interne directement rattaché au Gouverneur.

Un département d'audit interne a également été mis en place, avec un rattachement hiérarchique au Gouverneur, et un rattachement fonctionnel au Comité d'audit.

### *Contrôle externe*

Il est procédé annuellement à un audit externe des états financiers de la Banque Centrale, pour la période constituant l'exercice financier. La vérification annuelle des comptes est effectuée conformément aux normes de vérification internationales.



## 2. Règles et méthodes comptables

### 2.1 Base d'établissement et de présentation des états financiers

#### *DISPOSITIONS RELATIVES A LA COMPTABILITE ET AUX ETATS FINANCIERS*

Les opérations de la Banque sont exécutées et comptabilisées conformément aux règles et méthodes édictées par le Plan Comptable de la BCD qui a été spécifiquement élaboré et mis en vigueur en 1985. L'exercice financier de la Banque commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, conformément à l'article 47 des statuts.

En raison de la spécificité des missions exercées et de la plupart des activités réalisées par la Banque Centrale de Djibouti, les règles de comptabilisation des opérations et de présentation des comptes annuels ont été définies dans le Règlement de la comptabilité.

Ce règlement définit notamment les règles applicables dans les domaines suivants :

- Opérations comptables quotidiennes (compensation, opérations avec les correspondants locaux et étrangers, fonctionnement de comptes particuliers, certificats de dépôts...).
- Arrêtés d'écritures (clôtures journalières, mensuelles et annuelles).
- Opérations d'inventaires.
- Contrôle.

En raison des dispositions en matière d'opérations d'inventaire, la Banque Centrale de Djibouti applique les principes de la comptabilité d'engagement.

### 2.2 Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger sont en devises et figurent à l'actif du bilan pour leur contre-valeur en DJF au cours de clôture de l'exercice. Les cours de clôture sont reçus de la Banque de France à l'exception du cours du dollar qui a une parité fixe avec le franc Djibouti établie à 1 USD = 177,721 DJF. Les cours du DTS appliqués à la clôture de l'exercice sont reçus du FMI.

La procédure de comptabilisation des opérations en devises est la même pour toutes les opérations. Les comptes en devises sont tenus en devises tout au long de la période et la conversion au cours de clôture s'effectue à la fin de la période (annuelle).

Le jour de l'opération, l'enregistrement dans un premier temps se fait en devise (au compte en devise concerné avec pour contrepartie le compte d'ordre dit de « position de la devise correspondante »). Parallèlement, le compte de contrepartie à l'opération est mouvementé pour la contre-valeur de l'opération en DJF au cours du jour, avec pour contrepartie le compte d'ordre dit « position de la devise correspondante/DJF ». A chaque arrêté, le solde du compte en devise concerné est converti au cours de clôture après la saisie de ce taux pour figurer au bilan en DJF ; le montant en devise au compte « position de la devise correspondante » est également converti au cours de clôture, et par rapprochement avec le montant qui avait été enregistré au compte « position de la devise correspondante/DJF », un écart de change est dégagé et constaté en charges ou en produits par une écriture qui ajuste les soldes des deux comptes de position pour la devise concernée. A l'issue de cette opération, les soldes des comptes de position pour chaque devise affichent les mêmes montants aussi bien pour le solde débiteur que pour le solde créditeur.

### 2.3 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Les opérations avec le FMI, comme toutes les opérations en devises sont converties automatiquement à



chaque clôture après la saisie des cours de fin de période, conformément à la procédure décrite ci-dessus au paragraphe 2.2.

### **2.3.1 A l'actif du bilan**

#### *Avoirs en DTS*

Ce poste représente le compte ordinaire en DTS détenu par la République de Djibouti dans les livres du FMI. Les intérêts créditeurs sur ces avoirs en DTS sont pris en produits à la Banque Centrale de Djibouti. Ces intérêts sont communiqués à la BCD trimestriellement et comptabilisés.

Il est prévu de comptabiliser les intérêts à recevoir au titre du quatrième trimestre de l'exercice sur la base des intérêts courus disponibles sur le site Internet du FMI.

#### *Quote-part au FMI*

A l'actif du bilan figure la totalité des souscriptions de quote-part au FMI détenue par la République de Djibouti (100 % Quota), c'est-à-dire la part libérée en DTS ou en devises convertibles (25 % de la quote-part), d'une part, et la part payée en DJF (75 % de la quote-part) par la République de Djibouti, d'autre part.

### **2.3.2 Au passif du bilan**

Au passif du bilan, les comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI comprennent :

- Les allocations de DTS octroyées à la République de Djibouti ;
- Les soldes créditeurs des comptes FMI n°1 et n°2 ouverts dans les livres de la Banque centrale de Djibouti, ainsi que le solde du compte FMI/PRGF qui enregistre désormais les encours d'emprunts (tirages de Facilités d'Ajustement Structurel).

Ces comptes du FMI au passif, comme tous les comptes en devises, sont convertis à la clôture de l'exercice au cours de clôture.

## **2.4 Relations avec les Banques Agréées Djiboutiennes**

### **2.4.1 A l'actif du bilan (créances sur les banques)**

Dans la mesure où la Banque Centrale de Djibouti ne procède pas au refinancement des banques commerciales, les créances sur les banques sont constituées d'opérations exceptionnelles à régulariser à très court terme.

### **2.4.2 Au passif du bilan (comptes créditeurs des banques)**

Au passif du bilan, figurent les comptes courants ordinaires des banques agréées.

La Banque Centrale de Djibouti exige des banques agréées de la place des comptes courants obligatoirement créditeurs dans ses livres.

Cependant, les dispositions statutaires relatives à la constitution des réserves obligatoires ne sont pas effectivement appliquées par la BCD qui n'a pas fait constituer de telles réserves dans ses livres par les banques agréées.



## **2.5 Relations avec le trésor**

### **2.5.1 A l'actif du bilan**

Les créances sur l'État sont constituées principalement des concours du FMI reçus par la Banque Centrale de Djibouti et mis à la disposition du Trésor National. La contrepartie de ces créances figure parmi les comptes du FMI (engagements extérieurs) au passif du Bilan.

Les intérêts et commissions relevant des concours accordés par le FMI à la République de Djibouti sont inscrits au débit du compte du Trésor National, et n'affectent pas les résultats de la Banque.

### **2.5.2 Au passif du bilan**

Au passif du Bilan, figurent principalement les soldes créditeurs du compte courant et du compte bloqué du Trésor, d'une part, et les comptes spéciaux (subventions reçues pour le compte de l'État et destinées au financement de projets, Trésor cotisation Caisse Nationale de Retraite), d'autre part.

### **2.5.3 Au hors bilan**

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID, etc.) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.

## **2.6 Autres créances, débiteurs divers**

Ce poste enregistre des opérations à régulariser en relation avec le Trésor Public et avec d'autres tiers (Présidence de la République, etc.).

## **2.7 Comptes de régularisation - Actif**

Ces comptes enregistrent les opérations classiques (produits à recevoir, charges constatées d'avance, etc.).

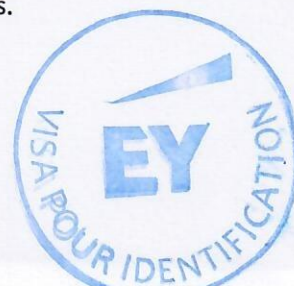
## **2.8 Immobilisations**

Les immobilisations comprennent les terrains, les autres immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les immobilisations en cours et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette (valeur d'acquisition brute diminuée des amortissements cumulés correspondants).

### **2.8.1 Terrains**

Les terrains figurant à l'actif de la Banque comprennent un terrain sur lequel est construit le service administratif du Trésor National, sans contrepartie monétaire, et un terrain sur lequel est construit le logement du Gouverneur.

Ces terrains ont été acquis auprès de l'État à des prix fixés par les Services des Domaines.



## 2.8.2 Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la base de la durée de vie estimée des actifs concernés, selon la méthode linéaire et sur les durées de vie suivantes :

Immeubles	20 - 25 ans
Agencements et installation	10 ans
Matériel et Mobilier	5 ans
Matériels informatiques	5 ans
Matériel de transport	5 ans

## 2.9 Émission

Ce poste représente la masse monétaire nette en circulation, c'est-à-dire les pièces et les billets émis qui sont détenus en dehors de la Banque Centrale de Djibouti.

## 2.10 Engagements Extérieurs

Ce poste comprend les engagements vis-à-vis du FMI et du FMA (Fonds Monétaire Arabe).

Les engagements envers le FMI ont déjà été traités au paragraphe 2.3 ci-dessus.

Les engagements en faveur du FMA représentent la valeur des titres de cette Banque souscrits par l'État Djiboutien. La contrepartie de cet engagement figure à l'actif du bilan parmi les créances sur le Trésor.

## 2.11 Fonds de Réserve

Le solde de ce compte représente le montant résiduel d'une épargne autrefois constituée par l'État Djiboutien auprès de la Banque Centrale de Djibouti.

## 2.12 Comptes créditeurs des organismes internationaux

Ce poste enregistre les comptes courants créditeurs des organismes internationaux (AID, BIRD, BAD, BID, Fonds Européens). Quelles que soient les devises reçues, ces comptes sont tenus en monnaie nationale.

## 2.13 Sommes à affecter - Passif

Ce poste enregistre des opérations en suspens. Comme tout compte d'attente, il doit être soldé à la clôture de l'exercice. Cependant, en raison des difficultés à obtenir certaines informations devant permettre la correcte imputation de certaines opérations, il arrive qu'à la clôture de l'exercice le solde de ces comptes ne soit pas nul.

## 2.14 Crédeurs divers

Ce poste, enregistre les opérations concernant des tiers ne disposant pas de comptes individuels propres dans les livres de la BCD (Ex. : les mises à disposition ou paiements en instance en faveur de tiers, ...).



## 2.15 Comptes de régularisation - Passif

Ce poste enregistre des dettes provisionnées pour lesquelles les factures ne sont pas encore parvenues (charges à payer, etc.) ou des produits constatés d'avance.

## 2.16 Réserves mobilières et immobilières

A l'origine, ces comptes enregistraient des provisions pour investissement ou renouvellement à caractère mobilier ou immobilier. Les investissements projetés ont été réalisés et les réserves ont été fiscalisées ; elles revêtent dès lors le caractère de réserves libres de la Banque Centrale de Djibouti.

## 2.17 Réserves

Ce poste comprend les comptes de Report à nouveau, Réserve légale et Réserves libres. La réserve légale est constituée conformément aux textes de droit commun appliqués par les sociétés commerciales.

## 2.18 Fonds de Stabilisation de Change

Le Fonds de stabilisation de change a été institué par l'ordonnance N° 77-070/PR du 3 décembre 1977 portant création de la Banque Centrale de Djibouti. L'article 5 de ce texte stipulait que ce fonds serait doté jusqu'à concurrence de 10 % du montant de la circulation fiduciaire. Cependant, les statuts en vigueur depuis le 22 janvier 2011 fixent le plafond de ce fonds à 20 % du montant de la circulation fiduciaire (article 24).

Le règlement de la comptabilité précise que la dotation au fonds de stabilisation des changes est une affectation du résultat à hauteur de 20 % des intérêts créditeurs nets générés par les placements des avoirs extérieurs de la Banque et ce depuis 1993.

## 2.19 Capital

Le capital de la Banque est de DJF 400 millions et entièrement détenu par l'État djiboutien, unique actionnaire. Ce capital a été libéré par des apports d'immobilisations pour un montant total de DJF 170 millions, des apports en numéraire de DJF 130 millions, et par incorporation de réserve en 2004 à hauteur de DJF 100 millions.

## 2.20 Résultats en instance d'approbation

Ce compte enregistre les résultats non encore affectés. Au cours de l'exercice, il enregistre l'affectation des résultats antérieurs décidée par le Conseil d'Administration, d'une part, et le résultat de la période, d'autre part.

## 2.21 Engagements de départ à la retraite

Le statut du personnel de la Banque Centrale de Djibouti ne contient pas un régime spécifique en matière de départ à la retraite de ses salariés. Le titre VII de ce document qui porte sur la cessation définitive d'activité cite l'admission à la retraite parmi les motifs de cessation définitive d'activité, sans pour autant mentionner les conditions offertes par la Banque Centrale de Djibouti à ses agents au moment de leur départ à la retraite.



La Banque se limite à cotiser au régime général de retraite afin que les ex-salariés perçoivent une pension des organismes de retraite.

## **2.22 Compte de résultat**

### **2.22.1 Résultat de change**

Le résultat de change résulte de la réévaluation des avoirs et dettes de la BCD à la clôture de l'exercice au cours de clôture comparée à leur valeur à l'ouverture de la période (écarts de conversion) et le résultat de change sur les opérations dénouées au cours de l'exercice (rapprochement entre les comptes de « position devise » et les comptes de « position devise/DJF »).

### **2.22.2 Frais d'émission**

Les frais d'émission enregistrent le coût d'achat des billets et des pièces auprès de la Banque de France qui a la charge de leur fabrication.

Les autres frais d'émission enregistrent des frais accessoires qui restent tout de mêmes marginaux (confection de sacs de monnaie etc.).

## **2.23 Comptes hors bilan**

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.



## Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Avoirs à vue	61.643	41.076
Avoirs à terme	35.761	36.487
Comptes FMI	8.239	8.284
<i>Total</i>	<i>105.643</i> =====	<i>85.847</i> =====

Les avoirs à vue et les avoirs à terme représentent les devises détenues par la BCD auprès de ses correspondants étrangers ; ils représentent la contrepartie de l'émission de monnaie nationale car le système de couverture adopté par la Banque Centrale de Djibouti dispose que les avoirs extérieurs de la Banque doivent couvrir intégralement l'émission de la monnaie.

Les comptes FMI regroupent les avoirs en DTS et le compte de « souscription de quote-part au capital du FMI par la République de Djibouti.

## Les avoirs à vue et à terme

Les avoirs à vue et à terme s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Caisses en devises	14	465
Banque de France, compte courant	31	45
Natixis, compte courant	0	22
Federal Reserve, compte courant	59.397	37.404
Citibank, compte courant	2.201	1.356
Citibank, compte à terme	35.761	36.487
Crown Bank, compte courant	0	1.784
<i>Total</i>	<i>97.404</i> =====	<i>77.563</i> =====

Globalement, la baisse de 20.4% des avoirs extérieurs résulte essentiellement des transferts effectués par les banques de la place.





### Les comptes FMI

Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Avoirs en DTS	190	424
Souscription de Quote-part	8.049	7.860
<i>Total</i>	<u>8.239</u> =====	<u>8.284</u> =====

Les soldes débiteurs des comptes au FMI ont connu une hausse de DJF 45 millions. La Souscription de Quote-part diminue de DJF189 millions suite à la baisse du cours du DTS en fin d'exercice ; aucune nouvelle souscription de DTS n'a été effectuée en 2018. Nos avoirs en DTS augmentent de DJF 234 millions suite à l'acquisition de DTS 1,5 million en fin de l'année. Nous notons aussi le remboursement de douze échéances du crédit FRPC.

### Créances sur les Banques

Les créances sur les Banques s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Comptes à terme en DJF	1.383	1.392
Comptes à régulariser des banques	870	138
<i>Total</i>	<u>2.253</u> =====	<u>1.530</u> =====

Les créances sur les banques sont en baisse de DJF 723 millions par rapport à 2017, suite à la régularisation de sa position débitrice par East Africa Bank (DJF 865 millions). La montant de DJF 138 millions résulte de la position des banques en difficulté telles que la CSBS (4 millions) et la Commercial Bank of Djibouti (DJF 133 millions mais qui est largement couvert par son compte de capital).

### Créances sur l'Etat

Les créances sur l'Etat s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Concours du FMI à l'Etat	3.975	2.782
<i>Total</i>	<u>3.975</u> =====	<u>2.782</u> =====

Les concours du FMI à l'Etat enregistrent la contrepartie des concours octroyés par le FMI à la République de Djibouti dans le cadre du crédit PRGF. Ces concours ont baissé de DTS 4,5 millions suite au remboursement d'échéances. Cette baisse a été accentuée par la dépréciation du cours de DTS en fin d'exercice 2018.

### Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Actifs à affecter	272	0
Débiteurs divers	97	150
Compte de Régularisation actif	13	9
<b>Total</b>	<b>382</b>	<b>159</b>
	===	===

Les actifs à affecter représentaient les sommes à reverser au FMI dans le cadre de l'augmentation de quote-part à laquelle la République de Djibouti avait participé le 17 février 1999. Le montant de DJF 272 millions a été régularisé dans le courant de cet exercice 2018.

Les débiteurs divers enregistrent à la clôture de l'exercice 2018 une hausse de DJF 53 millions, principalement due à la participation de la Banque à l'achat de véhicules pour les Chefs de Service.

### Immobilisations

Les immobilisations en valeurs nettes s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Terrains	71	71
Autres immobilisations corporelles	167	506
Immobilisation en cours	371	0
Immobilisations incorporelles	0	0
<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>577</b>

Les terrains ont été apportés par l'État lors de la libération du capital souscrit.

Les autres immobilisations corporelles enregistrent notamment des immeubles à usage d'habitation et à usage professionnel dont certains ont été apportés par l'État lors de la libération du capital souscrit. Elles ont augmenté de DJF 339 millions au cours de cet exercice 2018 par rapport à 2017, suite à l'incorporation des immobilisations en cours (travaux au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble de la Banque).



**Banque Centrale de Djibouti (BCD)**

Les autres immobilisations corporelles s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31.12.2017	(+)	(-)	31.12.2018
Immeubles	477	363	-	840
Agencements et Aménagements	181	9	-	190
Matériel de transport	77	0	-	77
Matériel et mobilier	462	18	-	480
<b>Total Valeur brutes</b>	<b>1.197</b>	<b>390</b>	<b>-</b>	<b>1.587</b>
Immeubles	386	30	-	416
Agencements et Aménagements	127	10	-	137
Matériel de transport	60	4	-	64
Matériel et mobilier	457	7	-	464
<b>Total Amortissements</b>	<b>1.030</b>	<b>51</b>		<b>1.081</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>167</b>	<b>339</b>		<b>506</b>

**Émission**

L'émission s'analyse comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Billets émis	38.948	39.529
Pièces émises	1.910	2.023
<b>Total</b>	<b>40.858</b>	<b>41.552</b>
	=====	=====

Les rubriques « billets émis » et « pièces émises » sont en hausse 1,7% en 2018 par rapport à 2017, il s'agit de la masse monétaire en circulation auprès des agents économiques et financiers autres que la BCD.

Conformément au système de couverture adopté par la République de Djibouti, le « Currency Board », l'émission est totalement couverte par les avoirs extérieurs de la Banque au 31 décembre 2018.

**Engagements extérieurs**

Les engagements extérieurs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Comptes FMI	14.568	13.117
Participation au capital du FMA	4	4
<b>Total</b>	<b>14.572</b>	<b>13.121</b>
	=====	=====



Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Compte FMI N° 1	6.754	6.586
Compte FMI N° 2	3	3
Compte FMI/PRGF	3.975	2.781
Allocations de DTS	3.837	3.747
<i>Total</i>	<u>14.568</u> =====	<u>13.117</u> =====

La baisse intervenue sur ces comptes FMI est surtout imputable à la dépréciation du cours du DTS entre les deux exercices. Nous notons par ailleurs le règlement de douze échéances du crédit PRGF à hauteur de DTS 4 452 000.

### Comptes créditeurs des organismes internationaux

Les comptes créditeurs des organismes internationaux s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
BIRD, son C/C	5	157
État crédit WB N° 3593 DJ	11	11
<i>Total</i>	<u>16</u> ==	<u>168</u> ==

Ils connaissent une hausse de DJF 152 millions suite à l'approvisionnement de son compte courant par la Banque Mondiale.

### Comptes créditeurs de l'État

Les comptes créditeurs de l'État s'établissent à DJF 5,2 milliards au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Autres comptes - Trésor National	1.029	976
Autres comptes créditeurs de l'État	7.945	4.221
<i>Total</i>	<u>8.974</u> =====	<u>5.197</u> =====

Les autres comptes courant du Trésor National ont diminué de DJF 53 millions, soit -5.1%.

Les autres comptes créditeurs de l'Etat sont en baisse de DJF 3,7 milliards suite à l'utilisation de divers fonds.



## Comptes créditeurs des banques

Le solde des comptes créditeurs des banques passe de DJF 45,1 millions au 31 décembre 2017 à DJF 26,5 millions à la clôture de l'exercice 2018, soit une baisse de DJF 18,6 milliards (-41,2%).

## Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Passifs à affecter	279	11
Créditeurs divers et dettes fiscales	51	369
Comptes de régularisation - Passif	125	141
<i>Total</i>	<u>455</u> =====	<u>521</u> =====

Les passifs à affecter se détaillent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Autres passifs à affecter-DJF	279	11
Autres passifs à affecter-USD	-	-
Autres passifs à affecter-EUR	-	-
<i>Total</i>	<u>279</u> =====	<u>11</u> =====

Les Passifs à Affecter diminuent de DJF 268 millions, suite à une opération en attente d'affectation.

## Capital, Réserves et Résultat en instance d'approbation

Les comptes de Capital, Réserves et résultat en instance d'approbation s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2018
Capital	400	-	-	400
Réserve légale	40	-	-	40
Réserves libres	5	-	-	5
Réserve mobilière	60	-	-	60
Réserve immobilière	310	-	-	310
Fonds de stabilisation de change	2.186	-	-	2.186
Report à nouveau	(135)	13	-	(122)
Résultat de l'exercice	13	948	(13)	948
<i>Total</i>	<u>2.878</u> =====	<u>961</u>	<u>(13)</u>	<u>3.827</u> =====

La variation des capitaux propres s'explique essentiellement par le gain réalisé au cours de l'exercice 2018 à hauteur de DJF 948 millions.

## Compte de résultat

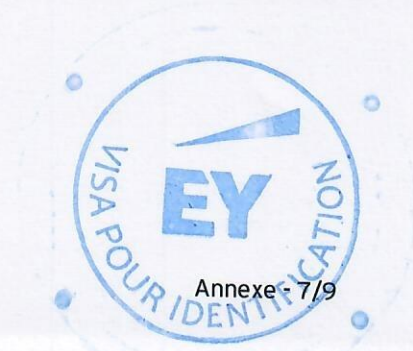
L'exercice 2018 a été ainsi clôturé avec un bénéfice net de DJF 948 millions.

## Produits financiers

Les produits financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Intérêts sur fonds placés à l'étranger	787	1.502
Intérêts sur avoirs en DTS	6	13
<i>Total</i>	<u>793</u> ==	<u>1.515</u> ==

Les produits financiers sont en nette hausse de DJF 722 millions, suite à un relèvement des taux par la Federal Reserve Bank et à la souscription d'un dépôt à terme auprès de la Citibank New York. Toutefois, les taux en Europe demeurent négatifs.



### Bénéfice de change

Le bénéfice de change enregistré est aussi en hausse et s'établit à DJF 342 millions au 31 décembre 2018 contre DJF 251 millions au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 36,4%.

### AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont en hausse de 19.8% passant de DJF 71 millions en 2017 à DJF 85 millions en 2018, suite à une hausse des commissions d'émissions sur la vente de DJF et à celle des frais sur les transferts.

### Dépenses d'Administration

Les dépenses d'administration s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Frais d'émission	291	2
Frais de personnel	287	312
Travaux, Fournitures et services extérieurs	81	72
Frais divers de Gestion	206	175
Autres dépenses d'administration	20	27
<i>Total</i>	<i>885</i>	<i>588</i>
	===	===

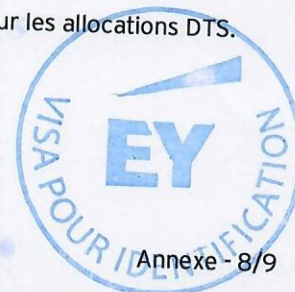
Baisse de DJF 297 millions des dépenses d'administration par rapport à 2017 résultant principalement de celles des frais d'émission (-290 millions), aucune commande de billets et de pièces n'ayant pas été réalisée cet exercice 2018.

### 3.13.4 Frais financiers

Les frais financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Intérêts sur allocations de DTS	19	36
Frais bancaires divers	2	2
Frais divers FMI	-	-
<i>Total</i>	<i>21</i>	<i>38</i>
	===	===

Cette variation de DJF 17 millions provient de la hausse des taux d'intérêts sur les allocations DTS.



**Hors-bilan**

*ENGAGEMENTS DONNES (ACTIF)*

Les engagements donnés du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Certificats échus le 15/07/97 en DJF	2.275	2.275
Certificats échus le 15/07/97 en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
<i>Total</i>	<u>2.729</u> =====	<u>2.729</u> =====

*ENGAGEMENTS REÇUS (PASSIF)*

Les engagements reçus du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Entreprises publiques - Certificats souscrits en DJF	2.275	2.275
Entreprises publiques - Certificats souscrits en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
<i>Total</i>	<u>2.729</u> =====	<u>2.729</u> =====

